

ANNEXE 2 : DOSSIER DE CANDIDATURE A LA LABELLISATION

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/l-internat-du-xxie-siecle-5306>

DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par l'autorité académique sous forme électronique à l'adresse dgesco.internats@education.gouv.fr avant le :

30 avril 2021 à 15 h 00

ATTENTION : Les projets Internats d'excellence avec demande de cofinancement doivent être transmis avant le :

1^{er} décembre 2020 à 15 h 00

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Vos questions pourront être posées à l'adresse suivante :

dgesco.internats@education.gouv.fr

**DOSSIER DE CANDIDATURE A LA LABELLISATION
INTERNATS DU XXI^e siècle**

Candidature au label :

Internat d'excellence Résidence thématique Internat du pro

Demande de cofinancement dans le cadre du Plan de relance Internat d'excellence

Oui Non

VISAS :

Chef d'établissement – porteur du projet	MOREL Marina 
Rectrice ou recteur d'académie	INSEL Hélène
Collectivité de rattachement	Région Auvergne Rhône Alpes

Contact du chef/coordonnateur de projet :

Nom : MOREL Marina

Fonction : proviseure

Courriel : marina.morel@ac-grenoble.fr

Téléphone : 04 75 65 10 44 OU 06 77 22 71 08

Fiche d'identité de l'EPLÉ porteur du projet d'internat :

Académie	GRENOBLE
Nom de l'établissement porteur du projet d'internat	LP Léon Pavin

UAI de l'établissement	0070009X
Adresse postale	241 chemin du Trouillet – 07210 Chomérac
Nombre d'élèves scolarisés à la rentrée 2020	200
Nombre d'internes inscrits à la rentrée 2020 (total)	70
Nombre de places d'internat disponibles à la rentrée 2020	125
Dont nombre de places filles	12
Dont nombre de places garçons	113
Dont nombre de places réservées aux étudiants (CPGE, BTS)	5
Niveaux et formation des élèves internes à la rentrée 2020	3^{ème} prépa-métiers, CAP et baccalauréat professionnel
L'internat accueille des élèves scolarisés dans un autre EPLE (oui/non)	non

Fiche de présentation du projet en vue de la labellisation (maximum 20 pages)

Intitulé du projet	Internat du Pro et résidence thématique nature-sport
1. Diagnostic et ancrage territorial (contexte local, association des collectivités territoriales, mobilisation de partenariats locaux, articulation avec les politiques territoriales...)	<p>1. <u>Le territoire ardéchois</u></p> <p>L'Ardèche est un département rural dont la plus grande ville n'excède pas 17 000 habitants. Sa géographie et l'offre de mobilité compliquent les déplacements des habitants. Ainsi, le public subissant l'éloignement des lieux de formation, a fortiori du secondaire et du supérieur, est important et réparti dans de petites cohortes dans tout le territoire, du nord au sud. Parmi les axes de développement forts que souhaite impulser le département la composante sport et nature est très présente et intéresse tout particulièrement l'établissement en plus des relations avec les acteurs socio-économiques.</p> <p>2. <u>Les caractéristiques socio-économiques du territoire :</u></p> <p>L'Ardèche possède un des plus forts taux de précarité de la région Auvergne-Rhône-Alpes (14,8%). Une caractéristique qui s'accroît chez les moins de 30 ans (22,7 %) et dans les territoires les plus isolés et éloignés (frange ouest) de l'offre de formation ou le manque de personnes qualifiées est particulièrement significatif. L'intégration des jeunes sur le marché du travail est difficile, la proportion des 18/25 ans non insérés est nettement supérieure à la moyenne régionale.</p> <p>3. <u>Le LP Léon Pavin au sein de son territoire</u></p> <p>Le lycée Léon Pavin est un établissement bénéficiant d'un environnement</p>

	<p>rural, situé à l'extérieur du centre-ville de Chomérac, ville de 3 200 habitants située à 8 km de Privas, préfecture de l'Ardèche. Il est l'un des 4 lycées professionnels du département et le seul en centre Ardèche. Intimement lié à l'histoire de son territoire, l'établissement qui fut d'abord un centre d'apprentissage a ouvert ses portes en 1947 afin de répondre aux besoins de formation des jeunes après la seconde guerre mondiale. Devenu collège technique puis LEP et enfin LP, il a conservé une image fortement ancrée dans le territoire et bénéficie à ce titre d'une reconnaissance aussi bien des artisans, des entreprises que des collectivités locales et territoriales. De nombreux artisans et autres employés du bâtiment ardéchois en sont issus et conservent avec l'établissement une relation particulière.</p> <p>D'ailleurs, les relations avec la commune sont très bonnes, ce qui permet une acceptation des lycéens par les habitants.</p> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <p><u>Caractéristiques des formations du lycée</u></p> <p>Formations du bâtiment : insérantes et en tension</p> <p>Public hétérogène et formations GRETA</p> <p>Possibilité d'apprentissage en dernière année de CAP et de bac professionnel</p> </div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <p><u>De nombreux partenaires institutionnels et économiques</u></p> <p><u>Région Auvergne Rhônes Alpes</u> : la Région dans mon assiette, CUBE.S</p> <p><u>Rectorat</u> : MLDS, label E3D (et CUBE.S)</p> <p><u>Acteurs du monde économique</u> : entreprises d'accueil de nos élèves, la CAPEB, La fédération du BTP 07-26, etc.</p> <p><u>Mairie de Chomérac</u>, la Maison des jeunes de Chomérac</p> <p><u>Associations et autres</u> : Amicale Laïque et Secours Populaire, le CAUE, Parc des Monts d'Ardèche, l'ADEME, l'ALEC 07, AS Léon Pavin et UNSS 07, Club d'athlétisme</p> </div>
	<p>Le projet éducatif et pédagogique a été élaboré en articulation avec le projet d'établissement, dans le cadre d'une action concertée avec les représentants de la communauté éducative dont les représentants des élèves élus en CVL.</p>

<p>2. Modalités d'élaboration du projet</p> <p>(chef de projet, personnels et partenaires mobilisés dans l'élaboration du projet, consultations menées, actions de communication ...)</p>	<p>Cheffe de projet : Mme Morel Marina, Provisseure Pilote du projet : Mme Martin Sandrine, CPE</p> <p>Un calendrier d'élaboration a été initié dès que le rectorat a informé les chefs d'établissement de la possibilité de s'inscrire dans la réponse à l'appel à projet « internat du XXI^e siècle » en janvier 2021.</p> <p>Dans ce cadre, ont été organisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une assemblée générale des personnels pour présenter l'appel à projet et l'opportunité d'inscrire le LP dans la démarche le 14 janvier 2021. - Un conseil pédagogique pour tracer les grandes lignes du projet et répondre aux questions et définir le groupe de pilotage le jeudi 21 janvier 2021. - Un CVL pour organiser la consultation des lycéens le jeudi 28 janvier 2021. <p>Le groupe de pilotage s'est réuni à 5 reprises du lundi 1^{er} février au mardi 30 mars et une présentation du projet a été effectuée en conseil d'administration.</p> <p>Tous les personnels et de nombreux partenaires se sont mobilisés dans l'élaboration du projet et parmi ceux-ci, plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les professeurs et en particulier la professeure documentaliste, les professeurs d'EPS, les professeurs de lettres-histoire et un professeur de maths-sciences, - les référents développement durable, - la vie scolaire, - les agents territoriaux et en particulier le chef de cuisine, - l'infirmière, - le service intendance
<p>3. Le projet éducatif de l'internat</p> <p>(articulation avec le projet d'établissement et/ou contrats d'objectifs, offre pédagogique et éducative, dispositifs d'accompagnement à l'orientation, sécurisation des parcours ...)</p>	<p>Le projet d'établissement s'articule autour de 3 axes, incluant chacun le développement de l'éco-citoyenneté qui est une thématique amplement développée au sein du lycée. C'est à partir de ces axes et en appui sur le cahier des charges de l'appel à projet présentant les différents volets du label qu'il est apparu évident de devoir travailler à développer un projet éducatif et pédagogique mixant les attendus d'une résidence thématique Nature et ceux propres à l'internat du pro.</p> <p>Au sein de notre projet d'établissement (en annexe) 3 axes sont déjà en lien avec les 4 familles d'activités identifiées dans le cahier des charges de l'internat du pro (pages 40 à 43) :</p> <p><u>L'axe 1 « Favoriser la réussite des élèves » s'inscrit dans la volonté d'enrichissement des parcours en créant les conditions pour :</u></p> <p>S'orienter de manière éclairée Favoriser son insertion professionnelle ou en PFMP. Réussir sa scolarité. Favoriser l'ambition et valoriser les réussites. Se préparer aux métiers de demain.</p> <p><u>L'axe 2 « Favoriser l'ouverture culturelle des élèves » est en parfaite adéquation avec la nécessité de développer les compétences « douces » des élèves puisqu'il vise à permettre de :</u></p>

	<p>S'ouvrir aux cultures différentes. Participer à des activités culturelles diverses. Développer la culture professionnelle. Sensibiliser et impliquer les élèves dans la transition écologique. <u>L'axe 3 « Favoriser l'engagement et la responsabilisation des élèves » qui est également en lien avec l'acquisition des compétences « douces » en permettant de :</u> Favoriser la responsabilisation, l'autonomie et le sentiment d'appartenance. Eduquer à la santé. Favoriser l'engagement citoyen.</p> <p>En articulation avec le projet d'établissement et plus spécifiquement pour ce qui concerne l'internat et notre volonté d'en faire un atout dans la scolarité, nos objectifs sont de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminuer le décrochage scolaire - Favoriser la réussite scolaire - Permettre l'épanouissement et le bien-être des élèves - Développer leur sentiment d'appartenance au lycée et à un domaine de métiers <p>Ainsi nous avons décliné le projet éducatif et pédagogique en fonction des axes déterminés pour toute la communauté éducative avec un regard particulier porté sur la situation des internes.</p> <p>Axe 1 : Pour favoriser la réussite scolaire</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) organisation des études en fonction des besoins des élèves (aide aux devoirs notamment en impliquant les professeurs et en formant les AED ; travail en groupe ; mise à disposition d'outils numériques, dont logiciels spécifiques, etc.) 2) Création d'un lien régulier avec les familles grâce à la mise en place d'un AED référent par élève : au moins un appel téléphonique par trimestre pour rendre compte à la famille de l'intégration de l'élève à l'internat Inviter le premier soir les familles qui le souhaitent à dîner au restaurant scolaire 3) Une soirée par semaine : ateliers de relaxation ou de yoga animés par l'infirmière et un professeur d'EPS <p>Axe 2 : Pour favoriser l'ouverture culturelle</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Valoriser l'usage de l'espace de documentation et d'orientation : exploitation des nombreux ouvrages et revues liées aux différentes spécialités en réalisant une revue de presse du Pro avec la professeure documentaliste (logée au lycée la semaine) 2) Organiser des temps d'échanges avec des professionnels et des anciens élèves en soirée et autour d'un repas, en mettant en valeur la réussite aussi des anciens et anciennes élèves 3) Favoriser l'épanouissement des élèves en leur proposant : <ul style="list-style-type: none"> - <u>des activités sportives avec les professeurs d'EPS ou avec les associations sportives du territoire (athlétisme, boxe,</u>
--	---

	<p><u>tennis de table, football, etc.) (*)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>des activités culturelles : jeu d'échec, jeux de société collaboratifs liés à la problématique du développement durable, théâtre en collaboration avec le théâtre de Privas</i> <p>4) Partenariat avec l'Amicale Laique de Chomérac afin d'accueillir la projection de films thématiques à partager avec les élèves internes</p> <p>Axe 3 : Favoriser l'engagement et la responsabilisation des élèves</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Favoriser la responsabilisation et l'autonomie : mise en œuvre du conseil d'internat, gestion en autonomie du foyer 2) Développer le sentiment d'appartenance : organisation d'une soirée par période et d'une sortie (patinoire, évènement sportif, etc.) 3) Education à la santé : proposition d'un atelier « anti-tabac » par l'infirmière 4) <u>Education au développement durable : proposer des activités et des actions à l'internat, en relation avec le CVL (tri des déchets à l'internat, recyclage, économie d'eau etc.) (*)</u> <p>L'ensemble des actions proposées dans le cadre de ce projet d'internat sont mises en œuvre en soirée mais aussi le mercredi après-midi.</p> <p>(*) L'investissement des équipes éducatives et pédagogiques dans ces domaines nous amène en plus du label internat du pro à solliciter l'inscription de l'internat dans le cadre d'une résidence thématique sport-nature également en adéquation avec la politique départementale.</p>
<p>4. Le public cible (modalités de recrutement des futurs internes)</p>	<p>Le recrutement des élèves s'étend aux 5 départements de l'académie et aux départements des académies limitrophes. Il est tout autant ouvert aux filles qu'aux garçons.</p> <p>Nos élèves et internes aujourd'hui accueillis sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour 77,7 % (75,5 % dans le département, 69,2 % dans l'académie) d'entre eux issus de familles dans la catégorie des employés ou des ouvriers. - Pour 33,3 % issus d'entre eux issus de PCS défavorisés, contre 45,8% pour le département et 41 % dans l'académie. - Pour 10% d'entre eux des mineurs isolés. <p>Concernant le nombre de boursiers, il apparaît que 29,2 % des élèves en 3^{ème} prépa-métiers sont boursiers, alors qu'ils ne sont que 23,7 % dans le département et 18,6 % dans l'académie. Chez les lycéens, 35,5 % le sont au lycée alors qu'ils sont 36,8 % dans le département et 33,1 % dans l'académie.</p> <p>Ces constats nous ont amené à considérer qu'il fallait bien évidemment continuer à valoriser prioritairement l'accueil en internat pour les élèves rencontrant des situations sociales, financières et familiales complexes mais pas uniquement. Effectivement, nous avons pu mesurer que la charge financière que doit supporter une famille d'interne n'est pas un frein majeur dans le choix de ce mode de scolarisation. Par conséquent, nous</p>

Cahier des charges – Label Internat XXIe siècle

	<p>considérons que le travail mené dans le cadre de la labellisation et le fait d'être labellisé sur les thématiques proposées modifieraient notablement l'image de l'internat, à l'image de ce qu'un label « lycée des métiers » peut modifier pour un simple LP.</p> <p>Pour cela, nous avons acté de proposer d'améliorer :</p> <p><u>La communication sur le projet de vie de l'internat</u> : ENT, visite de l'internat lors des journées portes ouvertes ou sur rendez-vous à la demande des élèves et de leur famille.</p> <p><u>La flexibilité des modalités d'accueil (en lien avec les attentes « internat du pro</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elèves du LP Pavin : à l'année, au trimestre, à la carte en fonction des besoins de l'élève et sa famille, - Accueil d'élèves en mini-stage sur une ou plusieurs nuitées, - Autres élèves : l'internat peut accueillir des élèves d'autres établissements en stage sur le territoire, ou des élèves scolarisés au lycée Vincent d'Indy de Privas dont l'internat atteint sa capacité maximale d'accueil - <p><u>L'accompagnement financier des familles</u> :</p> <p>Veille accrue du service intendance des familles ayant des difficultés à recouvrer les créances pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi particulier et régulier de l'assistante sociale avec une proposition plus systématique d'accompagnement par le fond social, - Contact direct et accompagnement pour élaborer les dossiers de demande de bourses. <p>Proposer dès la rentrée et systématiquement un échéancier facilitateur pour les familles.</p> <p>Notre public cible est par conséquent constitué pour l'essentiel du public qui fréquente habituellement le LP et dont les conditions sociales sont généralement modestes mais nous souhaitons diversifier notre offre d'hébergement en accueillant en appui des formules innovantes présentées ci-dessus d'autres élèves hésitant à s'inscrire à l'internat.</p>
<p>5. La politique de ressources humaines (moyens dédiés à l'internat, recrutement, formation des personnels ...)</p>	<p><u>Moyens vie scolaire</u> : 2 CPE (8h-22h chaque jour) et 6,5 postes d'AED</p> <p><u>Autres moyens</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - infirmière scolaire (logée), - chef de cuisine (logé) - professeurs : activités sportives, jeux de société, aide aux devoirs, théâtre, - Intervenants extérieurs : Amicale Laïque (boxe, tennis de table, projection de documentaires, etc.) en lien avec le Pass'Région <p><u>Formations du personnel</u> :</p>

Cahier des charges – Label Internat XXIe siècle

	<ul style="list-style-type: none"> - Formation SSI (chaque année), - Formation utilisation des extincteurs (tous les 2 ans), - PSC1, - AED : formations sur les différentes modalités d'apprentissage, implication dans la vie de l'internat en proposant des activités en lien avec le projet d'internat et de l'établissement - Les CPE ont bénéficié d'une formation à « la Bienveillance » (Formation d'Initiative Territoriale) en 2019-2020. <p><u>Organisation de la vie scolaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les lettres de mission des CPE définiront leur rôle dans la mise en œuvre du projet d'internat - associer les AED pour les impliquer dans les actions éducatives et les former en appui sur les dispositifs académiques ou locaux sur des thématiques directement en lien avec la vie des adolescents internes (prévention du harcèlement, des addictions, accompagnement de l'orientation, etc.) - Suivre individuellement les élèves : chaque famille a un AED référent - Le tableau de service met en relief les accompagnements particuliers des élèves, les ateliers liés au projet d'internat
<p>6. Le cadre de vie et les conditions d'hébergement</p>	<p>Cadre champêtre sur 1,6 Ha Transports communs réguliers avec Privas, plusieurs fois par jours avec Valence, Montélimar et Aubenas</p> <p>30 à 50 % d'élèves internes 5 à 10 % de filles</p> <p>Nombreuses installations sportives Foyer géré par la MDL Accès CDI et salles informatiques en soirée</p> <p>1 dortoir indépendant pour accueillir des apprentis majeurs ou des étudiants en BTS</p> <p><u>A chaque étage d'internat (« dortoir ») :</u></p> <p>6 à 12 chambres par dortoir 1, 2 ou 3 élèves par chambre Salle commune avec télévision et espace de travail ou de jeux Bornes wi-fi 20h30- 22h (rentrée 2021)</p> <p><u>Encadrement :</u></p> <p>1 AED par dortoir présent au moins 3 nuits par semaine pour assurer un meilleur suivi des élèves Infirmière logée qui propose des ateliers de relaxation, d'écoute et de prévention des conduites à risque Provisoire et 2 CPE logées</p>

<p>7. Pilotage du projet</p> <p>(instances de gouvernance, chef de projet/pilote(s), communication)</p>	<p><u>Cheffe de projet</u> : Mme Morel, proviseure <u>Pilote du projet</u> : Mme Martin, CPE</p> <p><u>Une instance de gouvernance</u> : le conseil d'internat. En plus de la proviseure et de la pilote du projet y participent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 délégués élèves par dortoir, - 2AED d'internat, - 2 parents d'élèves, - 2 professeurs intervenant à l'internat, - Adjointe-gestionnaire, - Chef de cuisine, - L'infirmière, - DDFPT. <p><u>Un calendrier de réunion prévoyant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une 1^{ère} réunion en septembre pour planifier les actions du projet d'internat et leur communication au reste de la communauté éducative et à l'extérieur de l'établissement - Une réunion à la fin de chaque trimestre pour réajuster les actions du projet. - Et en fin d'année scolaire : <ol style="list-style-type: none"> 1) Un bilan du projet d'internat en conseil d'administration 2) Une présentation de l'auto-évaluation menée dans ce cadre. <p><u>Communication des actions du projet d'internat</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Panneau d'affichage dédié dans le hall d'entrée du lycée - Réseaux sociaux - ENT - Communication annuelle dans les collèges
<p>8. Dispositif d'auto-évaluation du projet</p>	<p>Le pilote du projet, grâce à un <u>tableau de bord</u>, assurera un suivi individuel et par cohorte annuel et pluriannuel des élèves.</p> <p><u>Les objectifs sont de mesurer</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le décrochage scolaire <p>Indicateurs : absentéisme, qualité et investissement dans le travail scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réussite scolaire, l'insertion dans la vie active ou la poursuite d'études, <p>Indicateurs : taux de réussite aux examens des élèves, taux de mentions, nombre d'élèves internes participant à des concours, bourse au mérite, part des élèves entrant dans la vie active 4 mois après l'obtention de leur diplôme, part des élèves poursuivant des études</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'épanouissement et le bien-être des élèves <p>Indicateurs : Nombre d'internes, dont les filles, et leur situation géographique Nombre d'élèves participant aux instances</p> <ul style="list-style-type: none"> - le sentiment d'appartenance au lycée et à un domaine de métiers <p>Indicateurs : Nombre et nature des projets mis en place par les élèves Nombre d'élèves qui poursuivent des études en lien avec l'environnement durable, dont CUBE.S</p>

Cahier des charges – Label Internat XXIe siècle

<p>9. Financements et moyens mobilisés</p>	<p><u>Dotation Globale :</u> IMP : 13,5 IMP sont attribuées au LP Pavin. -1 IMP pour le pilote du projet - 1 à 2 IMP pour les professeurs d'EPS - 1 IMP pour le professeur animant l'atelier de jeux collectifs - 1 IMP pour la professeure documentaliste - 1 IMP pour la professeure animant l'activité théâtre</p> <p>30 à 60 HSE : aide aux devoirs encadrée par les professeurs</p> <p><u>Financement sur fonds propres :</u> Budget établissement – VE : 1200€ et MDL : 1000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - sorties à la patinoire, pour voir une rencontre sportive, ou toute autre sortie décidée par le comité d'internat (+ participation de la MDL) - repas conviviaux, accueil d'anciens élèves, maîtres de stage <p><u>Rénovation de l'internat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - en cours grâce au soutien de la région AURA, - par la participation des élèves dans le cadre de leur chef d'oeuvre.
<p>Liste des annexes (maximum 20 pages)</p>	<p>Le projet d'établissement Le projet d'AS</p> <p>Labellisation E3D CUBE.S : actions 2019 à 2021, classement Communication : Labellisation La Région dans mon assiette</p>